

Le retour de la République en France (1944-1947)

En 1944, après les débarquements de Normandie et de Provence, les Alliés et la Résistance française libèrent le pays. **Le régime de Vichy s'effondre, le général de Gaulle dirige le GPRF (Gouvernement provisoire de la République française).**

I) Une République rétablie

Le GPRF constitué de toutes les forces politiques de la Résistance, dirigé par le général de Gaulle, **rétablit la République en restaurant les libertés fondamentales et en jugeant les collaborateurs (Procès Pétain et Laval).** Dès octobre 1945, une assemblée est élue pour préparer une nouvelle Constitution.

II) Une République refondée

1) Les réformes de la Libération

Le GPRF met en œuvre de grandes réformes inspirées du programme du CNR (Conseil national de la Résistance). Il **nationalise** des secteurs clés (transports, énergie, banques). Il devient un **État providence** (le droit de vote aux femmes août 1944 et la Sécurité sociale en 1945).

2) La naissance de la IVe République

Une nouvelle constitution adoptée par référendum en 1946 donne naissance à la **IVe République** refondée autour des valeurs de la Résistance (liberté, justice, solidarité...). **Mais ce nouveau régime parlementaire mécontente de Gaulle favorable à un exécutif fort. Il démissionne le 20 janvier 1946.**

Entre 1944 et 1947, la République est d'abord rétablie puis refondée autour des valeurs de la Résistance.

Connaissances

■ Je sais définir et utiliser dans une phrase les termes suivants :

--Epuraton --CNR --GPRF --Etat providence --Nationalisation --Constitution --Référendum

■ Je connais et sais utiliser les repères suivants :

- La Libération de la France en 1944
- Le GPRF (1944-1946)
- Le droit de vote des femmes en 1944
- Sécurité sociale en 1945
- La création de la IVème République en 1946

■ Je sais décrire et expliquer :

- Quand et comment la France est libérée ?
- Quelles sont les principales réformes du GPRF ?